

# FOCUS : LE TRAITEMENT DES DISPOSITIFS MÉDICAUX RÉUTILISABLES

RETOUR SUR LE NOUVEAU  
GUIDE DE LA SF2H

Par Joëlle Hayek / Il y a quelques mois, la Société française d'hygiène hospitalière (SF2H) dévoilait son nouveau *Guide des bonnes pratiques de traitement des dispositifs médicaux réutilisables*, version actualisée de l'édition de 1998 qui faisait jusque-là référence. Issue d'une réflexion scientifique pluridisciplinaire, cette publication a depuis eu un large écho, poussant la société savante à créer une foire aux questions régulièrement mise à jour. Coup de projecteur.



*Le contexte a bien changé depuis 1998 et la parution du précédent 'Guide des bonnes pratiques de traitement des dispositifs médicaux'. D'abord sur le plan technologique : certains dispositifs médicaux réutilisables (DMR) se sont complexifiés, d'autres, comme les unités dentaires et les générateurs thermiques de circulation extratemporelle, offrent des particularités propices*

*à l'émergence d'infections associées aux soins, de nouvelles méthodes de traitement, comme la stérilisation basse température, ont une utilisation plus facile, etc. Ensuite sur le champ réglementaire, avec une législation plus stricte et l'évolution du cadre normatif permettant d'évaluer l'efficacité des désinfectants. De nouvelles préoccupations ont enfin émergé, en particulier en termes de développement durable, poussant les établissements de santé à être plus proactifs dans la maîtrise de leur impact environnemental, et donc à chercher à limiter le recours aux équipements à usage unique. Ce sont autant de paramètres qui ont poussé la SF2H à missionner sa Commission Désinfection pour une mise à jour », explique Pascale Chaize, co-pilote de cette Commission aux côtés du Dr Arnaud Florentin.*

## Un « croisement des expertises » pour plusieurs publics cibles

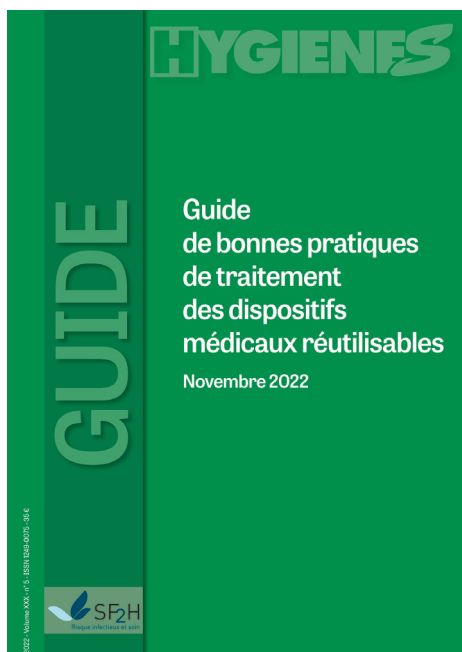
Tous deux ont donc réuni un groupe de travail fédérant des praticiens hygiénistes et des cadres de santé en hygiène hospitalière, mais aussi des représentants des autres spécialités et fonctions concernées par le circuit des dispositifs médicaux en établissement de santé – Société française des sciences de la stérilisation (SF2S), Association française des ingénieurs biomédicaux (AFIB), Société française de santé au travail (SFST), acheteurs hospitaliers... « *Ce croisement*

*des expertises est en adéquation avec les objectifs du guide 2022, qui entend à la fois fournir des outils d'aide au quotidien pour le traitement des DMR, faciliter la liaison avec les pharmaciens responsables de la stérilisation, et apporter des éléments de compréhension pour que les modalités de traitement des équipements soient mieux prises en compte dès la phase d'achat », indique-t-elle.*

Le guide s'intéresse ainsi à l'ensemble des DMR, à l'exception notable des endoscopes et sondes endocavitaires, pour lesquels il existe de nombreuses recommandations. « *Nous avons aussi volontairement laissé de côté tout ce qui a trait à la gestion du risque Prions, qui fait déjà l'objet d'une réglementation spécifique », poursuit Pascale Chaize en évoquant toutefois une réflexion en cours, au niveau de la Commission Désinfection de la SF2H, pour potentiellement analyser ce risque à l'aune des évolutions technologiques afin d'alimenter le débat sur un possible allègement de la législation. Mises en place en 2001, les recommandations relatives à la réduction des risques de transmission d'agents non conventionnels – prions – lors des actes invasifs, ont déjà fait l'objet d'une réactualisation en 2011. « *Mais peut-être reste-t-il des éléments à revoir... Cela dit, quelle que soit l'issue de nos travaux, ce sera au législateur de décider des suites à y donner », précise-t-elle.**

## Un rôle à jouer pour la stérilisation basse température

Mis à disposition des adhérents de la SF2H dès le mois de novembre 2022, le *Guide des bonnes pratiques de traitement des dispositifs médicaux réutilisables* est librement accessible sur le site de la société savante depuis le printemps 2023. Il a, rapidement, suscité de nombreuses questions, preuve, s'il en est, que les pratiques de prévention du risque infectieux lié



**Pascale Chaize,**  
co-pilote de la Commission  
Désinfection (SF2H)

aux DMR sont loin d'être homogènes. Il existe en effet plusieurs techniques. La stérilisation haute température par autoclavage, sur laquelle les auteurs ne se sont d'ailleurs pas attardés car le processus est connu et cadré de longue date. La stérilisation basse température, une méthode plus récente et relativement méconnue, alors même qu'elle présente un réel intérêt, en particulier pour des équipements thermosensibles qui, aujourd'hui, sont encore pour beaucoup désinfectés et non stérilisés – c'est par exemple le cas des optiques de robot chirurgical, des urétéroscopes, ou des câbles d'électrostimulation. « *C'est donc un champ sur lequel nous avons souhaité nous positionner, tout en apportant également des précisions utiles quant au trempage, parfois qualifié de stérilisation à froid. Or il s'agit en réalité d'une désinfection de haut niveau et non d'une stérilisation* », souligne Pascale Chaize en insistant sur le fait que c'est cette dernière qui doit être privilégiée à chaque fois que le dispositif le permet.

#### **Un appel à « changer de paradigme »**

Plus concrètement, les auteurs ont élaboré dix recommandations, systématiquement commentées et justifiées pour faciliter l'adhésion des utilisateurs. Ils ont également mis en exergue trois messages clés, qui devraient contribuer au recentrage des pratiques. « *De nombreuses dérives sont observées sur le terrain. En ce qui concerne la désinfection de bas niveau, les recommandations publiées dans le guide de 1998 restent valables, mais l'arrivée massive des lingettes a fait oublier la nécessité de tremper les DMR trempables. De même, pour les sondes, l'essuyage humide avec une lingette virucide n'est pas considéré comme suffisant si la sonde n'est pas protégée avec une gaine ou si celle-ci est rompue* », explique Pascale Chaize.



Elle insiste également sur la nécessité de correctement penser les organisations autour du circuit de désinfection et de stérilisation. Le guide propose à cet égard plusieurs pistes pour l'aménagement des locaux de traitement, « *selon le principe de la marche en avant. Nous préconisons également de ne pas oublier, dans la réflexion sur l'organisation du travail et l'enchaînement des actes, le dimensionnement du parc d'équipements* », note la coordinatrice du groupe de travail. Elle poursuit : « *L'on a parfois tendance à privilégier des procédés rapides, mais en cas de rupture de gaine, le trempage est plus chronophage, d'où un impact sur la file active de patients. Afin de prioriser l'efficacité, peut-être faudrait-il alors prévoir quelques équipements supplémentaires. Il y a certes ici des considérations économiques à prendre en compte, mais la qualité et la sécurité des soins peuvent parfois imposer de changer de paradigme...* », note la coordonnatrice du groupe de travail.

Bousculant quelque peu des habitudes bien établies, le nouveau *Guide des bonnes pratiques de traitement des dispositifs médicaux réutilisables* a rapidement été complété d'une foire aux questions, qui en est déjà à sa troisième version et devrait continuer de s'enrichir. La Commission Désinfection s'appête pour sa part à lancer de nouveaux travaux, cette fois-ci ciblés sur le traitement des sondes endocavitaires pour prévenir le risque HPV et les cancers ORL. « *C'est une réflexion inscrite dans la continuité du Guide pour, une fois de plus, favoriser la diffusion des meilleures pratiques, ce qui est somme toute l'objectif qui nous anime* », conclut-elle. ●